



Newsletter

Franco-Arabe

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 171 - SEPTEMBRE 2026

Parlons de nous !



SOMMAIRE

- **Edito du Président :**
« Parlons de nous ! ». p 1
- **Palestine : après la reconnaissance, le pari de l'économie ?**
p 2-5
- **MBS en visite officielle à Paris.**
p 6-7
- **Tourisme arabe : des stratégies différentes et une même ambition.**
p 8-10,
- **Cybercriminalité : entreprises et particuliers face au menaces.**
p 11-12
- **Brèves économiques.**
p 13-15
- **Annonce Suez.**
p 16

Le mois d'octobre débute, et avec lui, ce sont les perspectives de la fin de cette année 2026 qui se rapprochent.

Depuis le premier trimestre, et depuis la rentrée du mois de septembre, on ne peut qu'avoir le douloureux sentiment qu'aucune crise, qu'aucune difficulté, ne nous est épargnée. Et que la situation française comme la situation internationale font, au mieux, du surplace, voire s'aggravent.

Ni dans les pays du Golfe et autour, avec le conflit entre l'Iran, Israël et les États-Unis et ses ramifications, ni la crise économique majeure qui frappe à notre porte, ni le changement climatique, ne donnent le signal d'une quelconque atténuation. Mais c'est au contraire, un sentiment, une impression, pire, une réalité, d'accentuation et d'impuissance qui nous frappe.

Il faut avoir l'optimisme chevillé au corps, pour continuer à avancer. C'est là une des qualités du monde associatif et entrepreneurial, même si elle est, aujourd'hui, bien challengée. Cet optimisme, nous voulons l'avoir à la Chambre de Commerce Franco Arabe.

La réception, il y a quelques jours, pour un petit déjeuner d'affaires, de la première Ambassadeure de Palestine en France, Son Excellence Madame Hala Abou Hassira, est une illustration de cet optimisme. Son discours de vérité, faisant état, autant des destructions et de la situation catastrophique d'une partie de cet Etat, mais aussi de sa vision dynamique des possibilités de développement et de croissance économique, autour d'une population jeune et formée, d'acteurs économiques performants, de programmes sectoriels ambitieux, a été une véritable leçon pour nous.

La Chambre de Commerce Franco Arabe se veut aussi optimiste en cette fin d'année, avec la préparation de son **septième Sommet économique France-Pays Arabes, les 9 et 10 décembre**, consacré à

la réponse que le partenariat entre la France et le monde arabe doit apporter au regard des difficultés et des enjeux actuels. Le programme en cours de finalisation nous permettra, j'espère, d'accueillir le **nouveau Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes**, et à coup sûr nous accueillerons, comme **Grand invité d'honneur, Monsieur Rodolphe, Saadé**, Président-Directeur Général du groupe CMA CGM. J'attends déjà avec impatience, l'expression de sa vision et de ses ambitions pour le monde arabe et pour la France.

Optimisme, et donc action, avec également le lancement de notre nouveau site Internet. Plus lisible, plus ergonomique, entièrement responsive et donc s'adaptant à tous les formats d'écrans, ce site veut être une nouvelle vitrine de nos actions et de notre ambition au service de la relation franco-arabe.

Enfin, je veux conclure ces quelques mots en adressant nos plus chaleureuses félicitations au nouveau Président de notre partenaire, l'Union des Chambres Arabes, Son Excellence Abdullah bin Saleh Kamel, également Président de la Fédération des Chambres de Commerce Saoudiennes. Avec son prédécesseur, M. Samir Majoul, Président de l'Utica tunisienne, que je remercie pour sa présence indéfectible à nos côtés, nous avons remarquablement bien travaillé, mais aussi développé des relations d'amitié. Je suis convaincu que nous ferons en sorte que le mandat du Président bin Saleh Kamel soit un mandat de renforcement et de progrès de la relation franco-arabe, dans l'objectif toujours d'accroître les échanges entre la France, ses entreprises, et les entreprises du monde arabe, pour parvenir à une relation d'exception, à l'image de la relation franco-saoudienne célébrée en aout dernier, avec la visite du Prince héritier, Son Altesse Mohamed ben Salman.

Raoul Delamare

**Nos
partenaires
2026**

Stratégiques

VEOLIA

transdev
the mobility company

Gold

anteagroup

Silver

Cabinet MERLIN
Groupe MERLIN

**TV5
MONDE**

Palestine : après la reconnaissance, le pari de l'économie



Des décennies de crises politiques, de conflits et de chocs économiques ont entravé le développement de la Palestine. Plus récemment, la guerre à Gaza, avec ses destructions massives d'infrastructures et ses déplacements de population, et la dégradation de la situation en Cisjordanie, ont plongé les territoires palestiniens dans une catastrophe humanitaire et économique sans précédent.

Dans ce contexte, la reconnaissance de l'État de Palestine par la France, le 22 septembre 2025, marque une étape historique et ouvre de nouvelles perspectives politiques et diplomatiques. Reste désormais une question décisive : à quelles conditions ce nouvel État peut-il être économiquement viable, reconstruire ses infrastructures et relancer son activité ?

Pour y répondre, la Chambre de Commerce Franco Arabe (CCFA) a reçu, le 29 septembre 2026 à la Maison de l'Amérique latine, à Paris, Son Excellence Madame Hala Abou-Hassira, Ambassadrice de l'État de Palestine en France. Objectif : présenter aux acteurs économiques français les opportunités d'investissement et les pistes de coopération avec la Palestine.

« Pas d'État viable sans économie viable »

Ouvrant la rencontre devant un parterre de chefs d'entreprise, de diplomates et de représentants institutionnels, M. Raoul Delamare, Président de la CCFA, a rappelé la portée historique de la reconnaissance française et salué la présence de Madame Hala Abou-Hassira, première Ambassadrice de l'État de Palestine en France.

Il a rendu hommage au parcours de la diplomate, originaire du quartier d'Al-Rimal, à Gaza. Diplômée en littérature anglaise de l'université Al-Azhar, elle a étudié le français au centre culturel de Gaza, avant d'obtenir un master en diplomatie à Malte et de passer par l'ENA. Sa carrière l'a menée au Gabon, à Ramallah, à Bruxelles puis à Ottawa, avant sa nomination à Paris, où elle a remis ses lettres de créance au

Président de la République.

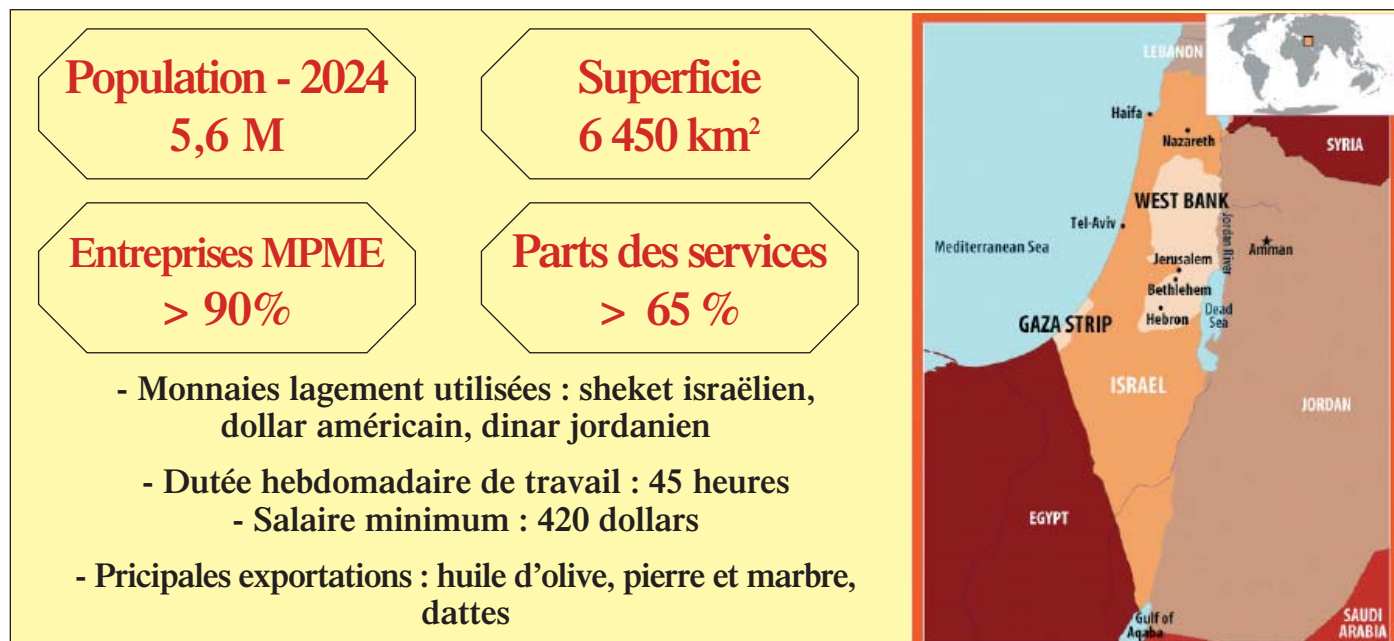
M. Delamare a également salué « la dignité et la constante retenue d'une voix diplomatique », celle d'une femme personnellement éprouvée par les tragédies qui frappent Gaza et dont le parcours incarne, à bien des égards, le drame de tout un peuple.

Pour le Président de la CCFA, la reconnaissance française ne constitue pas un aboutissement, mais le préalable indispensable à une paix durable, fondée sur la coexistence de deux États souverains, dans des frontières sûres et reconnues.

Encore faut-il lui donner une assise économique. « Il n'y a pas d'État viable sans économie viable », a-t-il averti, rap-

pelant qu'une souveraineté réelle suppose des institutions pérennes, des ressources budgétaires propres, un tissu d'entreprises créateur d'emplois et des perspectives d'avenir pour la jeunesse palestinienne.

Plusieurs initiatives vont déjà dans ce sens, portées notamment par la Palestinian Industrial Estates and Free Zone Authority (PIEFZA), le Conseil national pour la transformation numérique et le programme Shamsi Palestine.



Or la situation reste alarmante. Citant une évaluation conjointe de l'Union européenne, des Nations unies et de la Banque mondiale publiée en avril, il a détaillé l'ampleur de l'effondrement à Gaza : un PIB en recul de 85 %, plus de 35 milliards de dollars de dégâts matériels et quelques 370 000 logements détruits ou endommagés. Les principaux secteurs productifs sont sinistrés, la production agricole comme l'activité industrielle ayant chuté de 94 %.

Le coût de la reconstruction est estimé à 71 milliards de dollars sur dix ans, dont 26 milliards dès les dix-huit premiers mois. S'appuyant sur un récent rapport de la CNUCED, il a repris le constat de son Secrétaire Général par intérim, M. Moreno, qui évoque « la crise économique la plus grave jamais enregistrée dans le monde », réduisant à néant plusieurs décennies d'efforts de développement.

L'économie palestinienne conserve pourtant des atouts structurels, a insisté M. Delamare : une population jeune et qualifiée, un taux d'instruction élevé et un secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) particulièrement dynamique.

S'y ajoutent des savoir-faire reconnus dans l'huile d'olive, les dattes, la taille de pierre et le marbre, ainsi qu'un patrimoine touristique et spirituel exceptionnel.

Le pays peut aussi compter sur une diaspora entreprenante, notamment dans les pays du Golfe, où de nombreux cadres palestiniens occupent des postes de responsabilité.

Pour le président de la CCFA, la reconstruction doit devenir un véritable levier de développement. Encore faut-il mobiliser les entreprises locales, rétablir la confiance des investisseurs internationaux et lancer des projets structurants.

M. Delamare a conclu en réaffirmant la volonté de la CCFA de prendre toute sa part à la reconstruction et à la relance de l'économie palestinienne.

Son Excellence Mme Hala Abou-Hassira : « Un investisseur a besoin de confiance »

Prenant à son tour la parole, Mme Hala Abou-Hassira a remercié la CCFA pour son invitation et salué les représentants du monde économique et institutionnel présents.

D'emblée, l'Ambassadrice a prévenu : elle n'est venue ni pour « raconter une misère ou une situation politique catastrophique déjà connue », ni pour vendre un rêve. Sa démarche se veut réaliste et repose sur un principe simple : un investisseur a besoin de confiance, et la confiance commence par la vérité.

Rappelant la portée historique de la reconnaissance de l'État de Palestine par Emmanuel Macron, le 22 septembre 2025, à la tribune des Nations unies, elle a plaidé pour que cet acte politique trouve un prolongement concret. Car, pour exister durablement, un État doit pouvoir s'appuyer sur des institutions solides, un système bancaire fonctionnel, des infrastructures et des entreprises capables de créer des emplois.

Elle a dressé un tableau sans concession d'une économie aux deux visages.

D'un côté, l'effondrement sans précédent de Gaza, où 92 % des établissements économiques ont été endommagés ou détruits, et les difficultés croissantes de la Cisjordanie, où les restrictions de circulation et la chute de l'emploi pèsent sur l'activité des entreprises.

De l'autre, une économie qui, malgré ces contraintes, conserve des capacités d'adaptation, des compétences technologiques et de réelles perspectives d'investissement.

Parmi les mutations les plus marquantes, l'Ambassadrice a

capitaux, la libre circulation des flux financiers et des incitations fiscales sur les investissements en équipements. L'Ambassadrice a aussi souligné le poids des partenariats déjà noués avec les institutions françaises de développement. Depuis 1999, l'AFD a mobilisé près de 700 millions



LES ÉCHANGES AVEC L'EUROPE ET LA FRANCE

**Export UE vers la
Palestine - 2025**
352 M d'euros

**Import UE depuis
la Palestine - 2025**
51 M d'euros

**Export France vers
la Palestine - 2025**
29,8 M d'euros

**Import France depuis
la Palestine - 2025**
4,1 M d'euros

cité l'essor des paiements numériques. Gaza est ainsi devenue, de facto, une zone où les paiements électroniques prédominent, ce qui renforce la traçabilité des opérations financières.

La Palestine dispose en outre d'un réseau de fibre optique et prépare le déploiement de la 5G, ce qui ouvre des perspectives dans l'intelligence artificielle, les technologies financières (FinTech) et la télémédecine. La modernisation administrative constitue un autre levier : grâce au portail numérique PAL Business du ministère de l'Économie nationale, les investisseurs peuvent désormais créer en ligne une entreprise, une succursale ou un bureau de représentation étranger.

Madame Abou-Hassira a également mis en avant plusieurs exemples de coopération avec la France : l'engagement du groupe Cegelec dans le secteur de l'eau, dans le cadre de contrats commerciaux bilatéraux, ou encore les projets d'écotourisme menés en Cisjordanie avec l'Agence française de développement (AFD), sur quelque 500 kilomètres de sentiers de randonnée.

D'autres secteurs offrent des perspectives : l'agroalimentaire, avec la transformation et la certification des produits agricoles, les énergies renouvelables, en particulier le solaire, ou encore la reconstruction des infrastructures d'eau, de santé et d'éducation.

Pour attirer les entreprises étrangères, le cadre juridique palestinien garantit, a-t-elle rappelé, l'égalité de traitement entre investisseurs nationaux et étrangers, la protection des

d'euros pour des projets dans l'eau, l'assainissement et le développement du secteur privé. Son intervention dans la zone industrielle de Bethléem a notamment permis de créer 1000 emplois.

Proparco, sa filiale dédiée au secteur privé, a de son côté renforcé son partenariat avec la Bank of Palestine : une ligne de crédit de 20 millions de dollars accordée en 2024 pour accompagner 400 PME et 29 start-up, puis, en 2025, une prise de participation directe de 10 millions d'euros au capital de la première banque palestinienne, signe de la confiance accordée au secteur financier du pays.

L'Ambassadrice a appelé à franchir une nouvelle étape dans la coopération économique franco-palestinienne, en développant les liens directs entre entreprises françaises, Chambres de Commerce palestiniennes et les neuf incubateurs du pays, et en encourageant coentreprises, co-investissements et partenariats en recherche et développement.

Soutenant le Plan arabe de secours et de reconstruction pour Gaza, porté par la Ligue arabe, l'Organisation de la coopération islamique et la Banque mondiale, elle a invité les PME comme les grands groupes français à évaluer les risques de manière professionnelle et à prendre part à la reconstruction et à la relance économique.

Fiscalité, garanties, accords commerciaux : les leviers pour investir

Complétant cette présentation, M. Mohamed Elkhawaja,

Conseiller économique à l'Ambassade, a détaillé les caractéristiques du marché palestinien, son environnement financier, son cadre réglementaire et les dispositifs destinés à attirer les investisseurs étrangers.

Avec 5,6 millions d'habitants, la Palestine compte un tissu entrepreneurial composé à plus de 90 % de très petites, petites et moyennes entreprises (TPE-PME). Son économie repose principalement sur les services, qui représentent 65 % de l'activité.

Particularité monétaire, trois devises y circulent : le shekel israélien, le dollar américain et le dinar jordanien sont utilisés pour les opérations commerciales, les investissements et l'épargne, ce qui offre une certaine souplesse aux opérateurs économiques.

Il a surtout insisté sur la loi relative à l'encouragement des investissements, qui prévoit des avantages fiscaux modulés selon les secteurs.

Les activités agricoles directement liées à la production et à la culture sont ainsi totalement exonérées d'impôt sur le revenu. Dans l'industrie et le tourisme, un taux réduit de 5 % s'applique durant la première période d'encouragement, puis un taux de 10 % pendant trois années supplémentaires.

Des régimes préférentiels sont également prévus pour les projets à fort impact économique, notamment ceux qui créent au moins 25 emplois locaux et exportent au minimum 40 % de leur production.

Le cadre juridique garantit par ailleurs l'égalité de traitement entre investisseurs palestiniens et étrangers, le droit de rapatrier capitaux et bénéfices dans la devise de leur choix, ainsi que la protection contre toute expropriation.

Pour limiter les risques, les entreprises peuvent recourir à plusieurs mécanismes de garantie régionaux et internationaux, notamment ceux de Dhaman, de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) du Groupe de la Banque mondiale, de la Société financière internationale (SFI) et de la Development Finance Corporation (DFC), qui a succédé à l'OPIC américaine.

Au-delà de son marché intérieur, la Palestine peut servir de plateforme d'exportation vers les marchés régionaux et internationaux, a fait valoir M Mohamed Elkhawaja., grâce à un réseau d'accords commerciaux et de préférences douanières.

Les produits industriels palestiniens entrent ainsi en franchise de droits dans l'Union européenne, tandis que les produits agricoles bénéficient de conditions préférentielles. En 2025, les échanges de marchandises entre l'UE et la Palestine ont atteint 403 millions d'euros, dont 352 millions d'exportations européennes.

La Palestine est également liée à la Turquie par un accord de libre-échange, en vigueur depuis 2005, qui prévoit un démantèlement tarifaire réciproque sur les produits industriels. D'autres accords et régimes préférentiels facilitent les échanges avec les pays arabes, les États-Unis, le Canada et

le Mercosur.

Pour les entreprises françaises, une implantation en Palestine peut donc permettre de produire ou de transformer sur place tout en bénéficiant d'un accès privilégié à plusieurs marchés extérieurs.

Secteurs d'opportunités	
	Énergies renouvelables : énergie solaire et énergie éolienne
	Contrat-cadre d'incitations pour le secteur des TIC
	Agriculture : production d'huile d'olive, dattes, fruits et légumes
	Tourisme : développement d'hôtels et de complexes touristiques, services touristiques
	Industrie manufacturière : transformation alimentaire, textile et produits pharmaceutiques
	Infrastructures : transport, télécommunications et construction et eau

Les opportunités couvrent de nombreux secteurs. Dans le numérique, elles concernent notamment l'édition de logiciels, la recherche et développement, les incubateurs, les centres d'excellence et les centres d'appels.

L'agro-industrie offre également des perspectives importantes, avec le passage d'une agriculture primaire à des filières intégrées de transformation, de conditionnement et de certification, à plus forte valeur ajoutée.

S'y ajoutent des activités traditionnelles, comme l'extraction et la taille de pierre et de marbre, ainsi que des filières liées au développement durable : énergies renouvelables, traitement de l'eau, logistique, bâtiment et infrastructures.

Côté administratif, il a souligné les efforts engagés pour simplifier le parcours des investisseurs. Le ministère de l'Économie nationale propose désormais un guichet unique pour l'immatriculation fiscale, l'obtention des licences sectorielles et la délivrance des permis de travail.

Il a ainsi invité les entreprises françaises à dépasser une approche purement humanitaire pour considérer la Palestine comme un marché, doté de compétences, de capacités entrepreneuriales et d'opportunités de partenariats économiquement viables.

En clôture, M. Delamare a rappelé qu'il revenait désormais aux acteurs économiques de donner une traduction concrète à la décision politique de la France : investir, former et participer à la reconstruction de l'économie palestinienne.

Le prince héritier et Premier ministre d'Arabie saoudite en visite officielle à Paris



Marquée par un protocole particulièrement solennel, la visite officielle en France du prince héritier et Premier ministre d'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane, s'est déroulée les 23 et 24 août. Reçu avec les honneurs au palais de l'Élysée par Emmanuel Macron, le dirigeant saoudien a effectué un déplacement stratégique, témoignant de l'intensité des liens diplomatiques entre Paris et Riyad.

Au palais présidentiel, les deux dirigeants se sont entretenus des grands enjeux régionaux, notamment de la sécurité des voies maritimes, de la stabilité du Moyen-Orient, de la situation au Liban et au Soudan ainsi que de la reprise économique de la Syrie. Ils ont également présidé la première réunion du Conseil de partenariat stratégique franco-saoudien. Cette séquence s'est accompagnée de rencontres réunissant ministres et dirigeants d'entreprise des deux pays.

La visite a également été marquée par la Table ronde franco-saoudienne sur l'investissement organisée à Paris, qui a réuni responsables gouvernementaux et dirigeants de grandes entreprises des deux pays. Plus de 22 accords et protocoles d'accord ont été annoncés dans des secteurs allant de l'énergie et de l'industrie aux transports, à la santé, à l'intelligence artificielle, à la culture et au divertissement. À l'issue des entretiens, la France et l'Arabie saoudite ont rendu publique une déclaration commune marquant le centenaire de l'établissement des relations politiques entre les deux pays.

Sur le front diplomatique, Paris et Riyad ont réaffirmé leur convergence de vues sur plusieurs dossiers régionaux. Ils ont notamment appelé au renforcement de l'État et de la souveraineté du Liban, condamné les attaques des Houthis contre les infrastructures civiles saoudiennes et les navires, plaidé pour la fin des ingérences étrangères au Soudan et exprimé leur soutien à l'unité, à la stabilité et à la reprise économique de la Syrie. Les deux pays ont également condamné les attaques contre les navires dans le détroit d'Ormuz et rappelé leur attachement à la liberté de navigation.

En matière de défense, Paris et Riyad ont adopté une déclaration visant à renforcer leur coopération historique, notamment dans les domaines de l'armement et de la formation militaire, ainsi que leur coordination en faveur de la sécurité et de la stabilité internationales.

L'axe Paris-Riyad à l'heure de la métamorphose économique

Il fut un temps où les relations économiques entre la France et l'Arabie saoudite se mesuraient principalement à l'aune des barils de pétrole, de l'industrie lourde et des grands contrats d'armement. Ce temps appartient désormais au passé. Alors que le Royaume poursuit sa transformation structurelle sous l'impulsion de sa « Vision 2030 », l'axe économique entre Paris et Riyad s'étend à de nouveaux territoires stratégiques, redessinant les contours d'une relation de plus en plus diversifiée.

La transformation de l'économie saoudienne fournit un terrain fertile à cette coopération. Avec un PIB d'environ 1.100 milliards d'euros en 2025, l'Arabie saoudite a enregistré une croissance réelle de 4,5 %, portée notamment par le dynamisme des activités non pétrolières, en hausse de 4,9 %. Cette dynamique s'est toutefois infléchie en 2026 sous l'effet des tensions régionales et des perturbations du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz : le FMI prévoit une croissance de 1,7 % cette année, tout en soulignant la résilience de l'économie saoudienne et la poursuite des réformes structurelles engagées dans le cadre de la « Vision 2030 ».

C'est dans ce contexte que les relations économiques franco-saoudiennes prennent une nouvelle dimension. Le stock des investissements directs français dans le Royaume atteignait 16,3 milliards d'euros en 2024, soit plus du double de son niveau cinq ans auparavant. La France est ainsi devenue la quatrième source d'investissements directs étrangers en Arabie saoudite. Les investisseurs français disposent aujourd'hui de plus de 650 licences réparties dans 18 secteurs.

çais trouve un terrain d'expression privilégié à AIUla. Depuis 2019, la coopération entre la Commission royale pour AIUla et l'Agence française pour le développement d'AIUla a permis l'attribution de plus de 170 contrats à des entreprises françaises. Paris et Riyad ont décidé de prolonger ce partenariat jusqu'en 2035. En parallèle, l'Arabie saoudite a annoncé la création d'un centre culturel saoudien à Paris destiné à favoriser le dialogue artistique et à promouvoir la création contemporaine du Royaume.



Si l'empreinte des fleurons français - de TotalEnergies à Thales, en passant par Veolia, Alstom ou Accor - demeure le socle de cette présence, la relation économique s'étend désormais aux technologies de pointe, à l'intelligence artificielle, aux services financiers, aux énergies renouvelables, à la culture, au tourisme, au sport et au divertissement.

Cette dynamique bilatérale s'incarne aujourd'hui à travers plusieurs grands axes d'investissement :

- Infrastructures et transports : Red Sea Gateway Terminal et CMA CGM ont signé un accord portant sur le développement et l'exploitation conjoints du Terminal 4 du port de Djeddah. Le projet représente un investissement initial d'environ 434 millions de dollars et doit ajouter jusqu'à 2,6 millions d'EVP de capacité annuelle. Dans les transports urbains, Alstom poursuit parallèlement le développement de ses activités dans le Royaume.

- Loisirs et divertissement : Qiddiya Investment Company ambitionne de développer à Cergy-Pontoise, en Île-de-France, un vaste complexe à usage mixte comprenant jusqu'à trois grandes attractions, ainsi que des hôtels et des équipements de loisirs. L'investissement envisagé atteint environ 6 milliards d'euros sur l'ensemble du cycle de développement et pourrait générer jusqu'à 22 000 emplois directs. L'un des projets annoncés doit être consacré à l'univers de Dragon Ball.

- Ingénierie culturelle et rayonnement : le savoir-faire fran-

- Santé et recherche de pointe : la France et l'Arabie saoudite ont signé un protocole d'accord couvrant notamment la santé numérique, l'intelligence artificielle, la recherche, l'innovation et les essais cliniques. Parallèlement, l'Institut national saoudien de recherche en santé et Sanofi ont conclu un accord visant à renforcer leur coopération en matière de recherche et développement, d'innovation et de recherche clinique.

Cette synergie repose désormais sur une logique croissante de coproduction, d'investissement réciproque et de partenariats de long terme. Trente-neuf entreprises françaises disposent déjà d'un siège régional à Riyad, signe de leur ancrage toujours plus profond dans l'économie du Royaume.

Le mouvement s'effectue également dans l'autre sens. Entre 2017 et 2024, le Fonds d'investissement public saoudien (PIF) a investi 8,6 milliards de dollars en France, contribuant, selon ses propres estimations, à hauteur de 4,8 milliards de dollars à l'économie française et soutenant 29 000 emplois directs et indirects.

L'ouverture en 2025 d'un bureau du PIF à Paris et le développement des coopérations avec Bpifrance illustrent cette volonté d'inscrire la relation économique franco-saoudienne dans la durée.

Tourisme arabe : des stratégies différentes, mais une même ambition

La 48e édition du Salon du voyage et du tourisme a fermé ses portes le jeudi 17 septembre sur un bilan très satisfaisant : 1 700 marques, 34 000 visiteurs, 30 ministres, 25 ambassadeurs, plus de 800 journalistes et un programme riche de plus de 100 conférences. Le salon confirme ainsi, une fois de plus, son rayonnement institutionnel et médiatique et son rôle de promoteur d'un secteur clé du développement économique. L'Ouzbékistan était le pays à l'honneur de cette nouvelle édition, avec un vaste programme d'animations qui lui était entièrement dédié.

Les stands de plusieurs pays arabes ont brillé par leurs couleurs nationales, notamment ceux du Maroc, de l'Égypte, de la Tunisie et de la Jordanie, où le tourisme participe activement à la formation du PIB.

Côté chiffres, la France confirme son attractivité, avec des recettes du tourisme international atteignant 49,5 milliards d'euros entre janvier et fin juillet 2026. Sur le seul mois de juillet, elles s'élèvent à 9,4 milliards d'euros, en hausse de 3,7 % par rapport à 2025. Les arrivées aériennes internationales progressent encore cet été, notamment grâce aux clientèles long-courriers, avec une croissance comprise entre 1 et 5 % selon les nationalités : le Mexique affiche + 14 %, devant le Canada (+10 %), la Chine (+ 5 %), le Japon (+ 4 %) et les États-Unis (+ 3 %).

À l'international, les destinations long-courriers (- 9,9 % en nombre de clients) souffrent tout particulièrement de la flambée du prix du kérosène, qui a fait bondir les tarifs aériens. L'Asie est en recul sur la plupart de ses grandes destinations, à l'exception de la Chine. Les États-Unis connaissent également une baisse importante. Seules exceptions : l'Afrique, notamment l'Afrique du Sud et, dans une moindre mesure, le Kenya, ainsi que l'Amérique centrale, avec le Guatemala.

Quid de la région MENA ?

Levier important des stratégies de développement et de diversification des pays arabes, le tourisme est devenu au cours des dernières années l'un des secteurs les plus dynamiques de leurs économies. Dans plusieurs pays, des investissements considérables ont été consacrés au développement du secteur, notamment pour améliorer les infrastructures touristiques et hôtelières, la connectivité aérienne, les capacités d'accueil, la diversification de l'offre et la promotion des destinations régionales.

Cette politique a porté ses fruits. En 2025, le secteur du voyage et du tourisme au Moyen-Orient a progressé de 5,3 %, contre 4,1 % à l'échelle mondiale. Il a généré près de 386 milliards de dollars et contribué à soutenir près de 7,1 millions d'emplois. Les dépenses des visiteurs internationaux ont, elles aussi, augmenté de 5,2 %. Une dynamique qui confortait les ambitions de plusieurs pays de faire du tourisme un secteur majeur de leur économie.

Tout d'horizon de plusieurs pays de la région, entre ceux directement affectés par les conséquences de la guerre Iran - Israël - États-Unis et ceux où les stratégies de développement engagées depuis plusieurs années continuent de porter leurs fruits.

Les Émirats arabes unis, du choc à la reprise

Les Émirats arabes unis figurent parmi les pays les plus directement affectés par la crise régionale. Le choc est d'autant plus significatif que le tourisme y occupe désormais une place majeure. En 2025, le secteur représentait 68,5 milliards de dollars de PIB et les dépenses des visiteurs internationaux atteignaient près de 57 milliards de dollars. La guerre a frappé au cœur de ce modèle, largement construit autour de la connectivité internationale et des

grands hubs aériens de Dubaï et d'Abou Dhabi. À Dubaï, le taux d'occupation des hôtels est tombé à 36 % en mars et certains établissements ont enregistré des taux à un chiffre. Les opérateurs ont réagi en multipliant les promotions et les offres destinées notamment aux résidents des Émirats et des pays du Golfe. Certains groupes hôteliers ont réduit leurs tarifs de 30 à 40 %. Mais, face à la perception du risque, la baisse des prix ne pouvait à elle seule restaurer la demande.

Sur l'ensemble du premier semestre 2026, le revenu par chambre disponible est ainsi resté inférieur de 31 % à celui de la même période de 2025. Depuis, la situation s'améliore progressivement. Le taux d'occupation des hôtels de Dubaï est remonté à 66 % en août, soit 89 % de son niveau d'août 2025. Le même mois, l'émirat a accueilli environ 869 000 visiteurs internationaux, son meilleur résultat mensuel depuis février. Sur les huit premiers mois de l'année, leur nombre atteint près de 7 millions.

La composition des flux évolue toutefois. Les visiteurs européens sont moins nombreux, tandis que les clientèles asiatiques et régionales participent davantage au redressement. La reprise est donc réelle, mais elle reste incomplète : le secteur retrouve progressivement ses visiteurs sans avoir encore renoué avec les performances exceptionnelles de 2025.

Oman, une résistance sous pression

À Oman, le choc intervient également au moment où le tourisme prend une importance croissante dans la stratégie de diversification économique du Sultanat. Dans le cadre d'Oman Vision 2040, les autorités ont fait du secteur l'un des piliers de la transformation de l'économie, avec l'objectif d'accueillir 12 millions de visiteurs à l'horizon 2040. Cette stratégie repose sur le développement des infrastructures et de la connectivité internationale, mais aussi sur une offre hôtelière haut de gamme, des complexes touristiques

intégrés et des activités davantage tournées vers le tourisme culturel, l'aventure et les marchés de niche.

La proximité avec l'Iran et le détroit d'Ormuz n'a pourtant pas provoqué l'effondrement redouté. Au premier semestre 2026, le Sultanat a accueilli environ 1,8 million de touristes, un nombre proche de celui enregistré un an auparavant. L'impact de la crise apparaît en revanche beaucoup plus nettement dans l'hôtellerie : le nombre de clients des établissements classés de trois à cinq étoiles a reculé de 13 %, leurs recettes de 12,3 %, tandis que leur taux d'occupation est passé de 54,6 % à 46,3 %.

Le trafic aérien a également souffert des perturbations régionales. À fin juillet, le nombre de passagers dans les aéroports omanais accusait un recul de 8,1 % sur un an et celui des vols internationaux de 9,5 %.

Depuis le début de l'été, plusieurs indicateurs témoignent toutefois d'une amélioration. En juillet, les recettes des hôtels classés ont progressé de 31,2 % par rapport au mois précédent et leur taux d'occupation est remonté à 42,6 %, contre 35,9 % en juin. La saison du Khareef, caractérisée par un climat tempéré dans le Dhofar, a également joué un rôle important : entre le 21 juin et le 15 août, la région avait accueilli plus de 881 000 visiteurs, en hausse de 6,6 % par rapport à la même période de 2025.

La situation omanaise illustre ainsi une forme de résistance différente de celle observée aux Émirats. Si la guerre a pesé sur l'hôtellerie et les transports, elle n'a pas interrompu la dynamique touristique dans les mêmes proportions. Le poids du tourisme intérieur et régional, notamment pendant la saison du Khareef, a contribué à amortir le choc.

La Jordanie, entre vulnérabilité et résistance



Plus loin du Golfe, la Jordanie constitue un cas particulier. Le Royaume subit depuis plusieurs années les effets des tensions régionales sur un secteur touristique qui occupe une place importante dans son économie. Dès le début de la guerre à Gaza, les réservations hôtelières et la fréquentation des grands sites patrimoniaux avaient fortement reculé, notamment à Pétra, particulièrement dépendante des clientèles occidentales.

L'année 2025 avait pourtant marqué un net redressement. Au premier semestre, les recettes touristiques avaient progressé de 11,9 %, à près de 3,7 milliards de dollars, portées notamment par le retour des clientèles européennes, américaines et asiatiques. La nouvelle dégradation de la situation régionale en 2026 est venue interrompre cette dynamique

sur plusieurs marchés internationaux.

Mais la structure du tourisme jordanien lui a permis d'amortir une partie du choc. Sur les huit premiers mois de 2026, les recettes provenant des visiteurs européens ont reculé de 23,7 % et celles des Américains de 17,1 %. Dans le même temps, les recettes générées par les touristes arabes ont progressé de 16,3 % et celles des visiteurs asiatiques de 9,5 %. Au total, les recettes touristiques du Royaume ont atteint près de 5,6 milliards de dollars sur la période, en hausse de 2,9 % sur un an.

La saison estivale a accentué cette résistance. En juillet, les recettes touristiques ont progressé de 24,9 % sur un an, une hausse que la Banque centrale jordanienne attribue notamment à l'afflux des visiteurs arabes, en particulier en provenance des pays du Golfe, alors que le tourisme international demeurait fortement affecté par la situation régionale.

Cette évolution souligne toutefois les fortes disparités qui traversent le secteur. Les destinations dépendantes des clientèles occidentales, au premier rang desquelles Pétra, restent particulièrement fragilisées, tandis qu'Amman et d'autres destinations davantage fréquentées par les visiteurs arabes résistent mieux.

La Jordanie occupe ainsi une position intermédiaire. Toujours directement exposée aux conséquences des conflits du Moyen-Orient, elle montre aussi qu'une clientèle diversifiée peut en atténuer l'impact.

Plus à l'ouest, en Égypte puis au Maghreb, les stratégies engagées depuis plusieurs années dessinent des trajectoires différentes.

L'Égypte, une dynamique engagée avant la crise



L'Égypte occupe une position particulière. Toujours exposée à la perception des risques liés aux conflits du Moyen-Orient, elle aborde pourtant la crise dans une situation différente de celle des pays du Golfe ou de la Jordanie. Le tourisme égyptien connaissait déjà, avant le déclenchement de la guerre, une forte phase d'expansion.

Cette progression est le résultat d'une stratégie engagée depuis plusieurs années. Modernisation des aéroports et des infrastructures de transport, développement des capacités hôtelières, augmentation des liaisons aériennes, simplification des visas, numérisation des services et diversification de l'offre : l'objectif est à la fois d'accueillir davantage de visiteurs et de les répartir sur un territoire et des activités plus larges que les grands pôles touristiques traditionnels.

Les résultats de cette stratégie étaient déjà visibles en 2024, avec 15,8 millions de visiteurs. La progression s'est poursuivie en 2025, confirmant que la dynamique actuelle précède largement la crise régionale. L'ambition affichée reste d'atteindre à terme 30 millions de visiteurs, avec un effort particulier sur les capacités d'hébergement et la connectivité aérienne.

La guerre dans le Golfe n'a donc pas interrompu la dynamique du tourisme égyptien. Le pays, qui avait déjà renforcé son offre et ses capacités d'accueil, dispose en outre d'un atout majeur : sa proximité avec les grandes capitales européennes.

Le Maroc, la puissance de la connectivité



Au Maroc, pays connu pour sa stabilité et sa sécurité, les performances observées en 2026 prolongent une trajectoire engagée plusieurs années auparavant. La Feuille de route du tourisme 2023-2026 a concentré les efforts sur la connectivité aérienne, l'augmentation des capacités d'hébergement, la diversification de l'offre, l'investissement et l'amélioration de l'expérience touristique.

En 2025, le Royaume a accueilli 19,8 millions de visiteurs, soit 14 % de plus qu'en 2024, et enregistré 138 milliards de dirhams de recettes touristiques, en progression de 21 %. Une croissance suffisamment forte pour dépasser avec un an d'avance l'objectif de 17,5 millions de visiteurs initialement fixé pour 2026.

Et cette tendance se poursuit.

À fin mai 2026, les arrivées touristiques progressaient encore de 7 % sur un an, les nuitées dans les établissements classés de 9 % et les recettes de voyages de 21 %. Pour la saison estivale, les capacités aériennes programmées atteignaient 7,74 millions de sièges, en hausse de 13 %, tandis que 52 nouvelles dessertes internationales avaient été lancées au premier semestre. À fin août, la progression des arrivées restait positive, à 4,5 % sur un an. Le cas marocain montre ainsi les effets d'une stratégie arrivée à maturité. L'offre, les capacités d'accueil et la connectivité dévelop-

pées depuis plusieurs années permettent au Royaume de poursuivre sa croissance dans un environnement touristique international pourtant plus incertain.

La Tunisie : la diversification comme stratégie de résilience



La Tunisie suit une autre voie. Après avoir longtemps construit son attractivité autour du tourisme balnéaire et des grands marchés européens, le pays cherche désormais à transformer plus profondément son modèle. Sa Vision Tourisme 2035 repose sur quatre axes : améliorer la compétitivité de la destination, diversifier l'offre, stimuler l'investissement et renforcer sa promotion internationale.

Cette diversification ne concerne pas seulement les clientèles. Elle porte sur la nature même de l'offre touristique et sa répartition sur le territoire. Tourisme culturel, saharien, rural, écologique, géologique, nautique ou sportif doivent progressivement compléter les grandes destinations balnéaires. Cette stratégie s'accompagne d'une modernisation du parc hôtelier et d'une amélioration de la qualité des services, avec l'objectif de mieux répartir les retombées économiques du tourisme entre les différentes régions du pays.

La Tunisie mise également sur un élément moins visible de son modèle : le tourisme intérieur et de voisinage. Les visiteurs provenant des pays voisins représentent aujourd'hui environ 54 % des arrivées aux frontières, tandis que les Tunisiens génèrent près de 21 % des nuitées hôtelières. Une structure qui offre au secteur un socle de clientèle moins dépendant des fluctuations des grands marchés internationaux et constitue, en période d'incertitude, un facteur de résilience.

Après avoir franchi pour la première fois le seuil des 11 millions de visiteurs en 2025, la Tunisie s'est fixé pour objectif d'en accueillir plus de 12 millions en 2026. La progression se poursuit, à un rythme toutefois modéré : à fin juillet, le pays avait accueilli 5,828 millions de visiteurs, soit 2,6 % de plus qu'un an auparavant. Les recettes progressent plus rapidement et atteignaient 5,82 milliards de dinars au 10 septembre, en hausse de 4,9 %.

Les destinations préférées des Français

Après un brutal ralentissement des réservations au printemps, les départs des Français vers l'étranger ont progressivement repris pendant l'été, avec une préférence marquée pour les destinations méditerranéennes et moyen-courriers. La Tunisie figure ainsi parmi les premières destinations vendues par les agences françaises, le Maroc maintient une bonne dynamique, tandis que l'Égypte connaît un net rebond. Une tendance qui confirme l'importance prise par la proximité, la connectivité et la perception de la sécurité dans les choix des voyageurs.



La multiplication des cyberattaques fait peser des risques financiers considérables sur les entreprises, sans épargner les particuliers. Selon le rapport 2025 d'IBM, réalisé auprès de 600 organisations victimes de violations de données dans le monde, le coût moyen d'un incident s'élève à 4,44 millions de dollars. En France, l'étude, portant sur 34 organisations, évalue ce coût à 3,59 millions d'euros. Ces montants illustrent les conséquences financières que peuvent entraîner les incidents majeurs de cybersécurité.

Au-delà des pertes financières, les cyberattaques peuvent provoquer des interruptions d'activité, compromettre des informations confidentielles et porter durablement atteinte à la réputation des entreprises.

Les particuliers sont également exposés aux escroqueries, au piratage de comptes et à l'usurpation d'identité. Les récentes attaques ayant visé des offices notariaux et les systèmes de la Direction générale des finances publiques illustrent la vulnérabilité d'organisations dépositaires de données sensibles. Elles rappellent également que les conséquences d'une intrusion informatique peuvent s'étendre bien au-delà de l'organisme directement visé, en affectant ses clients, ses partenaires ou les usagers des services publics.

C'est dans ce contexte que la Chambre de Commerce Franco Arabe a invité, le mardi 22 septembre, M. Fabrice Gelly, consultant en cybersécurité, élu de Cinov Digital, syndicat patronal des TPE, PME et indépendants du numérique, et référencé auprès de France Num, pour exposer les nouvelles formes de cybercriminalité et les moyens de s'en prémunir.

Une cybercriminalité de plus en plus organisée

« La cybercriminalité repose désormais sur des réseaux structurés, parfois transnationaux, capables de mobiliser des moyens financiers importants », indique d'emblée M. Fabrice Gelly, avant de poursuivre : « Certaines organisations criminelles utilisent les revenus tirés des cyberattaques pour financer d'autres activités illicites, et les commanditaires peuvent recourir à des intermédiaires chargés d'exécuter les opérations, compliquant ainsi leur identification ».

Les méthodes varient selon les cibles. Les dirigeants d'entreprise, les personnalités publiques et les personnes disposant d'un patrimoine important peuvent faire l'objet d'attaques ciblées, préparées à partir d'informations personnelles

et financières. À l'inverse, les attaques de masse reposent sur la diffusion de messages frauduleux destinés à piéger le plus grand nombre possible de victimes.

Cette industrialisation de la cybercriminalité se traduit notamment par la commercialisation de données volées, de logiciels malveillants et de kits d'hameçonnage prêts à l'emploi. Selon Cybermalveillance, plus de 500 000 victimes ont bénéficié d'une assistance en 2025, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente.

Des techniques de fraude en constante évolution

Parmi les principales menaces évoquées lors de la conférence figurent l'hameçonnage par courriel, SMS ou téléphone, l'usurpation d'identité et les fraudes aux moyens de

païement. Les cybercriminels exploitent la confiance de leurs victimes en se faisant passer pour des banques, des administrations, des entreprises ou des proches.

L'utilisation frauduleuse des QR codes illustre cette évolution. De faux codes apposés sur des horodateurs ou des dispositifs de paiement peuvent rediriger les utilisateurs vers des sites destinés à recueillir leurs coordonnées bancaires. Les escroqueries liées aux locations saisonnières, aux placements financiers ou aux offres de recrutement reposent sur des mécanismes similaires.

Autre technique évoquée par M. Gelly : le détournement de carte SIM, qui consiste à prendre le contrôle du numéro de téléphone d'une victime afin d'intercepter notamment les codes de validation envoyés par SMS. Cette méthode peut faciliter l'accès frauduleux à des comptes bancaires ou à d'autres services numériques.

L'intelligence artificielle apporte une dimension supplémentaire à ces menaces. Les outils de synthèse vocale permettent de reproduire la voix d'une personne à partir d'enregistrements, ouvrant la voie à des escroqueries fondées sur l'usurpation de l'identité d'un dirigeant ou d'un membre de la famille. En invoquant une situation d'urgence, les fraudeurs cherchent à obtenir des virements ou des informations confidentielles.

Les PME, particulièrement exposées

Les petites et moyennes entreprises constituent des cibles vulnérables, notamment lorsqu'elles ne disposent pas de moyens suffisants pour sécuriser leurs systèmes informatiques. En France, selon les données 2025 de Cybermalveillance, le piratage de comptes représente 21 % des parcours d'assistance des entreprises et associations, devant l'hameçonnage (16 %) et la fraude au virement (13,5 %). Ces chiffres reflètent les demandes d'assistance enregistrées par la plateforme et non l'ensemble des attaques subies par les entreprises françaises.

M. Fabrice Gelly a notamment insisté sur les risques liés à l'imbrication des usages personnels et professionnels. Dans les entreprises familiales, un téléphone personnel compromis ou un compte de messagerie piraté peut faciliter une attaque visant l'ensemble de la structure. La vigilance doit ainsi s'étendre à tous les collaborateurs, quel que soit leur niveau de responsabilité.

La cybersécurité, un enjeu de souveraineté

La protection des données et des infrastructures numériques constitue également une priorité stratégique pour les États. En France, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes

d'information (ANSSI) accompagne les acteurs publics et privés dans la prévention des cybermenaces. Le dispositif 17Cyber, lancé fin 2024, permet quant à lui aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités de bénéficier d'une assistance en ligne en cas d'incident.

Qu'en est-il dans les pays arabes ?

Au Moyen-Orient, les investissements dans la transformation numérique s'accompagnent d'un renforcement des dispositifs de cybersécurité. M. Gelly a notamment évoqué les initiatives de l'Arabie saoudite, du Qatar et des Émirats arabes unis, où la protection des données, des services publics et des infrastructures stratégiques devient un élément essentiel des politiques de développement. Par ailleurs, la sécurisation des réseaux énergétiques et des installations de dessalement de l'eau revêt une importance particulière. Une attaque contre ces infrastructures pourrait avoir des conséquences dépassant largement les pertes économiques, en compromettant la fourniture de services essentiels à la population.

Le Maroc a accéléré sa transformation numérique et fait de la cybersécurité une priorité nationale en créant la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI). L'objectif est de protéger ses infrastructures critiques, ses services publics dématérialisés (« e-gouvernement ») et de se conformer aux standards européens pour préserver ses échanges commerciaux.

La prévention, première ligne de défense

Face à la diversification des menaces, la réponse ne peut être exclusivement technologique. Fabrice Gelly a souligné l'importance de la sensibilisation et de la formation de l'ensemble des collaborateurs, depuis les dirigeants jusqu'aux nouveaux arrivants. Par ailleurs, la mise à jour régulière des logiciels, la sécurisation des accès, la vérification des messages suspects et la diffusion rapide d'alertes au sein des entreprises constituent autant de mesures permettant de limiter les risques. La prévention doit également s'étendre aux usages personnels, à mesure que les frontières entre vie privée et environnement professionnel deviennent plus perméables.

La multiplication des cyberattaques rappelle ainsi que la sécurité numérique ne relève plus de la seule responsabilité des spécialistes informatiques. Elle engage désormais les dirigeants, les salariés et les particuliers, mais aussi les pouvoirs publics, confrontés à la nécessité de protéger des économies et des sociétés toujours plus dépendantes des technologies numériques.



Face au choc régional, la résilience émirienne à l'épreuve de la géopolitique

Brèves économiques du Golfe

Le conflit régional a porté un coup d'arrêt brutal à la dynamique économique des Émirats arabes unis. Après une année 2025 marquée par une croissance soutenue de 6,2 %, largement portée par l'essor des activités non pétrolières (+6,8 %), la Banque centrale anticipe désormais un net ralentissement en 2026, avec une croissance ramenée à 1,7 %.

Le choc géopolitique a frappé plusieurs moteurs de cette croissance. Les perturbations de la navigation dans le détroit d'Ormuz ont affecté les exportations d'hydrocarbures, mais également le commerce, les transports, le tourisme et l'immobilier, autant de secteurs qui avaient fortement contribué à la performance de 2025.

Face à ces turbulences, la fédération dispose néanmoins de solides amortisseurs financiers. La hausse des cours du pétrole compense en partie la baisse des volumes exportés, tandis que la solidité des finances publiques offre aux autorités d'importantes marges de manœuvre. Le FMI estime ainsi que les comptes publics devraient demeurer excédentaires en 2026 malgré le conflit et souligne la « remarquable résilience » de l'économie émirienne.

La crise révèle toutefois une vulnérabilité structurelle majeure : la dépendance stratégique au détroit d'Ormuz. Les ports de Jebel Ali et de Khalifa, qui concentraient près de 90 % des flux maritimes des Émirats, ont vu leur activité fortement ralentir. Malgré la mise en place de routes alternatives via Fujairah et Khor Fakkan, les difficultés d'approvisionnement et la hausse des coûts logistiques ont rappelé qu'une économie diversifiée reste vulnérable lorsque ses principales voies d'accès aux marchés mondiaux dépendent d'un même passage stratégique.

Pour répondre à ce défi, les autorités ont accéléré une série de projets destinés à réduire cette dépendance. Sur la côte est, située hors du détroit, DP World doit développer un second port à Fujairah, tandis que Gulfair prévoit d'étendre les installations de Khor Fakkan.

Dans le domaine énergétique, ADNOC a lancé l'initiative Never Again, dont l'objectif est de ramener à zéro



la dépendance au détroit d'Ormuz et de faire transiter à terme l'ensemble des exportations pétrolières par Fujairah. Le programme prévoit notamment de nouvelles infrastructures d'exportation et vient compléter le second oléoduc actuellement en construction vers la côte est. Celui-ci doit entrer en service en 2027 et contribuer à porter à environ 3,3 millions de barils par jour les capacités d'exportation via Fujairah.

Cette restructuration accompagne une évolution majeure de la politique énergétique émirienne. Le retrait du pays de l'OPEP et de

l'OPEP+, annoncé le 28 avril et effectif depuis le 1er mai, lui donne désormais une plus grande latitude pour exploiter ses capacités de production. ADNOC vise ainsi une capacité de 5 millions de barils par jour à l'horizon 2027.

Les premiers effets de cette adaptation sont déjà visibles. Après l'effondrement des flux provoqué par le conflit, les exportations ont fortement rebondi : en juin, les Émirats ont exporté en moyenne 3,7 millions de barils par jour de brut et de condensats, illustrant leur capacité à réorienter rapidement une partie de leurs flux.

Au-delà de l'énergie, Abou Dabi poursuit son effort d'investissement dans les infrastructures. L'émirat a annoncé en mai un programme de partenariats public-privé de 55 milliards de dirhams (environ 15 milliards de dollars), portant sur 24 projets dans les transports, les infrastructures hydrauliques, la santé, l'éducation et les équipements sociaux.

La crise agit ainsi comme un révélateur. Les Émirats ont réussi à bâtir l'une des économies les plus diversifiées du Golfe, mais le conflit montre que la diversification des activités ne suffit pas à garantir la résilience. Après avoir consacré une décennie à réduire leur dépendance au pétrole, ils sont désormais engagés dans un second chantier stratégique : réduire leur dépendance aux voies par lesquelles l'énergie et une large partie de leur commerce atteignent le reste du monde.

Source : DG Trésor



ARABIE SAOUDITE

La confiance des entreprises saoudiennes poursuit son redressement. L'indice de confiance des entreprises (Business Confidence Index) publié par la GASTAT a atteint 56,7 points en août 2026, contre 56,5 en juillet, soit son plus haut niveau depuis le déclenchement du conflit régional. Après être tombé à 52,1 en mars, l'indice s'est redressé de façon continue, porté en août par les secteurs de l'industrie (55,8) et des services (56,1), les entreprises anticipant une amélioration de leur performance, de l'emploi et de l'investissement. Ce redressement témoigne de la confiance du secteur privé non pétrolier malgré les perturbations liées au conflit.

Partenariat avec Technip Energies. Le groupe d'ingénierie français signe avec Saudi Aramco deux accords-cadres de cinq ans pour des prestations de PMC et d'EPC couvrant des projets dans l'énergie, la pétrochimie, le bas carbone et la modernisation d'usines.

Infrastructures aéroportuaires. Egis se préqualifie, en consortium avec YDA Insaat, Safari Group et Lamar Holding, pour le développement en partenariat public-privé (PPP) de l'aéroport international de Qassim, qui comprend la rénovation des terminaux et des infrastructures de piste.

Expansion hôtelière d'Accor. Le groupe français développe plus de 4 000 chambres réparties dans cinq nouveaux hôtels à Djeddah, à La Mecque et à Médine avec Al-Qimmah Hospitality, renforçant ainsi sa présence dans le Royaume, où il compte déjà 48 établissements.

Centre de données dédié à l'IA à NEOM. HUMAIN (filiale du PIF) et DataVolt lancent la construction à Oxagon d'un centre de données de 100 MW dédié à l'IA, première étape d'un projet qui doit atteindre 1,5 GW et sera alimenté par des énergies renouvelables.



QATAR

L'économie qatarienne sous la pression d'un choc gazier historique. L'économie qatarienne traverse une zone de fortes turbulences. Sous l'effet d'une contraction brutale de sa production énergétique due au conflit régional, le PIB du pays s'est replié de 7 % en glissement annuel au premier trimestre 2026. L'extraction d'hydrocarbures s'est effondrée de 25,8 %, éclipsant la dynamique positive du secteur non pétrolier, qui progresse de 3,5 % et témoigne de la résistance de l'économie domestique.

L'impact de la crise géopolitique se fait sentir sur les flux maritimes. Selon une analyse de Reuters, les exportations qatariennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont chuté de 96 % au cours des six premiers mois du conflit, privant l'émirat d'environ 24 milliards de dollars de recettes. Sur cette période, seules 18 cargaisons de GNL ont pu quitter les terminaux qatariens, contre 509 un an auparavant.

Cette chute de l'activité énergétique pèse lourdement sur les finances publiques. Avec des recettes d'hydrocarbures en baisse de 30 % par rapport au premier trimestre, le Qatar a enregistré au deuxième trimestre 2026 un déficit budgétaire de 21,2 milliards de riyals qatariens (environ 5,8 milliards de dollars). Il s'agit de son plus fort déficit trimestriel depuis 2016, soit le double du montant observé au trimestre précédent. Pour faire face à cette situation, l'État recourt à l'endettement : la dette publique devrait atteindre 64 % du PIB d'ici à la fin de 2026, contre 51 % fin 2025.



OMAN

Premier excédent budgétaire trimestriel depuis fin 2024. Au deuxième trimestre 2026, Oman a dégagé son premier excédent budgétaire trimestriel depuis fin 2024 et devrait terminer l'année en excédent. Le ministère omanais des Finances a publié le 23 août ses comptes du deuxième trimestre, qui font apparaître 9,39 milliards de dollars de recettes pour un excédent de 20 millions de dollars. En cumul depuis janvier, le déficit se limite désormais à 17 millions de rials omanais (environ 44 millions de dollars). Les recettes pétrolières atteignent 4,67 milliards de dollars, en hausse de 5 % sur un an et de 17 % par rapport au trimestre précédent : situé hors du détroit, le Sultanat vend son brut à prix élevé sans avoir subi de perturbations. L'essentiel de la manne reste toutefois à venir : les ventes mettent trois mois à apparaître dans les comptes publics, or Oman n'a commencé à vendre à prix record qu'en mai (124 dollars le baril), et la raffinerie de Duqm (255 000 barils par jour) a retrouvé depuis mai ses exportations de produits raffinés. Parallèlement, les recettes non pétrolières atteignent 3,24 milliards de dollars, leur plus haut niveau depuis 2014, portées par l'amélioration du rendement fiscal depuis l'introduction de la TVA à 5 % en 2021. L'excédent demeure mince, les dépenses ayant progressé de 9 %, à 9,37 milliards de dollars, mais la dette publique est revenue à 37 milliards de dollars, contre 54 milliards au pic de 2021, et le FMI anticipe un excédent jusqu'en 2027.



EGYPTE

Accélération de la croissance égyptienne à 5,1 % sur l'exercice 2025/2026. L'économie égyptienne confirme sa dynamique de reprise. Sur l'exercice budgétaire 2025/2026, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 5,1 %, surpassant la performance de l'exercice précédent (4,4 %) ainsi que les prévisions du Fonds monétaire international, qui tablait sur 4,6 %. Le secteur des hydrocarbures s'impose comme le principal moteur de cette expansion, avec une hausse de 9 % sur l'année. Le secteur extractif a d'ailleurs renoué avec la croissance au quatrième trimestre de l'exercice, pour la première fois depuis début 2023, grâce à la relance de l'activité pétrolière et gazière. En parallèle, l'économie s'appuie sur le redressement des secteurs productifs : l'industrie, le commerce et les communications ont généré à eux seuls près de la moitié de l'activité globale (48 %). Autre signal positif pour les finances publiques, le trafic du canal de Suez a poursuivi sa remontée, avec une progression de 23,3 % sur l'ensemble de l'exercice. Une légère décélération a toutefois été observée en fin de période. Sous l'effet des tensions géopolitiques régionales, la croissance a fléchi à 4,7 % au quatrième trimestre, après 5 % au trimestre précédent. Malgré ce ralentissement conjoncturel, ces résultats témoignent de la solidité de l'appareil productif égyptien et de sa capacité à absorber les chocs extérieurs.



Irak

Rebond marqué des exportations pétrolières en août sur fond d'ambitions industrielles. Après plusieurs mois de tensions, les exportations irakiennes de pétrole brut se sont nettement redressées en août, atteignant en moyenne 2,3 millions de barils par jour (b/j). Il s'agit d'une hausse de 70 % par rapport à juillet (1,35 million de b/j), avec un pic à 3 millions de b/j le 25 août, soit le niveau le plus élevé depuis le début du conflit, fin février, proche des volumes habituels du pays (3,5 millions de b/j).

Ce rebond repose sur une conjonction de facteurs logistiques et commerciaux :

- Accalmie maritime et autorisations : la reprise du trafic s'explique par une relative accalmie dans le détroit d'Ormuz et par l'octroi, au cas par cas, d'autorisations de passage par les autorités iraniennes.
- Politique tarifaire incitative : l'Irak a consenti des décotes d'environ 30 dollars par baril sur son brut, ce qui lui a permis d'attirer de nouveau massivement les négociants internationaux.
- Stabilité des flux vers le nord : les exportations acheminées vers le port turc de Ceyhan sont restées stables, entre 150 000 et 180 000 b/j.

Afin de renforcer son autonomie stratégique, Bagdad prévoit de développer sa propre flotte de pétroliers, limitée aujourd'hui à six navires, pour assurer lui-même, sans intermédiaire, l'acheminement de ses ventes free on board (FOB). En parallèle, le Premier ministre irakien a réaffirmé une ambition de long terme : porter la production nationale à 10 millions de b/j à l'horizon 2030.



JORDANIE

S&P maintient la note souveraine à « BB- » sur fond de résilience économique. Standard & Poor's (S&P) a confirmé la note de crédit à long terme de la Jordanie à « BB- », assortie d'une perspective stable. Malgré un environnement régional dégradé, l'agence souligne la relative stabilité macroéconomique du Royaume, soutenue par le réacheminement des flux commerciaux, les transferts de la diaspora et l'appui continu des partenaires internationaux (4 milliards de dollars d'aides prévus en 2026, dont 2,1 milliards apportés par les États-Unis). S&P abaisse toutefois sa prévision de croissance du PIB pour 2026 à 2,5 % (contre 3,0 % anticipés en février), dont 0,3 point imputable aux grands projets d'infrastructures. Le secteur manufacturier (17 % du PIB) confirme par ailleurs son rôle de moteur économique, notamment dans la perspective de la future reconstruction syrienne, même si le poids de la dette publique et le déficit courant demeurent sous surveillance.

Hausse des envois de fonds des expatriés au premier semestre 2026. Selon les données de la Banque centrale de Jordanie, les transferts financiers de la diaspora jordanienne ont atteint 1,8 milliard de dinars jordaniens (2,5 milliards de dollars) au premier semestre 2026, en hausse de 14,3 % en glissement annuel. Ces fonds proviennent majoritairement des Émirats arabes unis (21,2 %), des États-Unis (19,6 %), d'Arabie saoudite (17,7 %) et du Qatar (10,3 %) ; leur progression s'explique en partie par le rapatriement de l'épargne d'expatriés vers un Royaume préservé des retombées directes du conflit régional. Dans le même temps, les envois de fonds des travailleurs étrangers résidant en Jordanie vers leur pays d'origine ont progressé de 15,5 %, à 969 millions de dollars, principalement à destination de l'Égypte (41,5 %) et du Bangladesh (11,8 %).

ENTRE L'EAU DES RIVIÈRES & L'EAU DANS NOS VERRES IL Y A



CHAQUE JOUR, SUEZ ALIMENTE
EN EAU POTABLE PRÈS DE 70 MILLIONS
DE PERSONNES DANS LE MONDE.
NOS SOLUTIONS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS
ET ENTREPRISES SUR [SUEZ.COM/ILYASUEZ](https://www.suez.com/ilyasuez)